

Charles BRUCKER

SÉNÈQUE « CHRÉTIEN » À LA COUR DE CHARLES V

Édition commentée du livre VIII du *Policratique*,
accompagnée d'une traduction en français moderne

Traduction par le Franciscain Denis Foulechat
du *Policraticus* de Jean de Salisbury,
Père de l'Église du XII^e siècle,
en 1372
(Chapitres 1-16 et 24-25)



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

AVANT-PROPOS

« [Sénèque] est mis ou catalogue des sains »
(XIII, 26)

Cette édition commentée d'une partie du *Policratique*, Livres VIII, chap. 1-16¹ et 24-25, diffère considérablement de nos éditions précédentes dans la mesure où il s'agit avant tout de dégager le changement de ton et de Jean de Salisbury, et de Denis Foulechat. Jean, dans cette partie de son œuvre, élève sa réflexion à un niveau philosophique peu commun dans la littérature médiolatine, puisque, tout en se rapprochant de la pensée de Sénèque, qui, sous Néron, s'adonna à la philosophie stoïcienne et qui est devenu un « saint », et, accessoirement, de celle de saint Paul, cherche à fustiger les courtisans de la cour d'Henri II Plantagenêt, du moins ceux qui se laissent aller à la luxure, notion qui se trouve au centre de la partie du livre VIII que nous nous proposons d'éditer, et notamment au chapitre VI ; ce dernier sera examiné en détail sous cet angle dans l'*Introduction*.

Autre particularité : étant donné que tous les autres « livres »² du *Policratique* que nous avons édités antérieurement sont accompagnés d'études détaillées de la langue et du style de Foulechat, nous nous dispensons d'en fournir une dans la présente édition, Les remarques syntaxiques et stylistiques sont reportées dans les notes figurant au bas du texte. Quant à la bibliographie, chaque volume concernant les éditions antérieures du *Policratique* en est abondamment pourvu ; une reprise de ces éléments

¹ Sauf le chap. XI excellemment édité et traduit en anglais par E. Hicks dans son important article « A Mirror for Misogynists: John of Salisbury's *Policraticus* (VIII, Les variantes xi) in the translation of Denis Foulechat (1372) », in *Reinterpreting Christine de Pizan*, éd. Earl Jeffrey Richards, Nadia Margolis and Christine Reno, Athens (GA : University of Georgia Press, 1992, pp. 77-102. – Une analyse commentée figure dans l'*Introduction*, chapitre II, p. 34.

² Livres I-III, Droz, 1994 ; Livres IV et VIII (chap. 17-23), CERES, Montréal, 1987 ; Livre V, Droz, 2006 ; Livres VI-VII, Droz, 2013.

aurait été inutile ; quelque peu augmentée quant à l'épicurisme et au stoïcisme, elle figure ici dans les notes de l'*Introduction* ou dans les notes textuelles, tout particulièrement à propos de Sénèque et de son système de pensée.

Enfin, jamais encore, dans aucun des prologues précédents, Jean ne s'est livré avec autant de franchise, prêt à assumer sa culpabilité éventuelle au cas où ses écrits auraient pu blesser tel ou tel de ses lecteurs, même si, dans le prologue du livre VII, il évoque sa misère morale et spirituelle : « Certes je me puis a bon droit complaindre de moy, qui par la deserte de mes pechiez sui geté en ce point de misere que il semble que je soy ordené a fleaux et tourmens... »³.

S'il fallait d'un mot caractériser cette présente traduction de Foulechat, on pourrait insister sur un changement de style dans la mesure où, d'un côté, Foulechat allège sa manière de traduire en renonçant aux excès de la redondance due à l'emploi des doublets synonymiques et parasynonymiques et où, d'un autre côté, certains genres ou auteurs latins sont, pour lui, d'une difficulté particulière ; il en est ainsi du genre comique et, notamment, de Térence.

I. MANUSCRITS, STYLE ET RHÉTORIQUE

1° Les **manuscrits** dont nous disposons sont les mêmes que ceux qui nous sont servi pour l'établissement de l'édition de certains autres « livres » du *Policratique*⁴.

N BNF 24287 ms. de base ; ms. de la dédicace :

A (Arsenal) 2692 ne comporte que les six premiers livres]

G Sainte-Geneviève 1144-1145 (manque le livre VI).

Variantes et commentaires figurent dans les notes de bas de page.

Respect de l'état du manuscrit de base : toutes les modifications apportées au manuscrit de la dédicace, à savoir *N*, sont signalées par des caractères gras dans le texte établi.

2° Toute cette partie que nous éditons ci-après présente incontestablement une différence de **style** et de **rhétorique** si on la compare avec le reste du livre VIII, éditée aux éditions CERES en 1987 avec le livre IV et qui traite de la tyrannie.

³ *Policratique*, VII, Prologue, phr. 23 (éd. Brucker, Droz, 2013, p. 282).

⁴ Voir description éd. 1994 (Droz).

A. LE STYLE

Denis Foulechat semble avoir opté, dans cette partie où il s'agit de la luxure, pour un style plus personnel, poussant à l'extrême une subordination proprement française, mais influencée par la syntaxe latine. En somme, il s'agit d'un emprunt à la syntaxe latine, mais adapté aux structures syntaxiques du français ; seul le schéma de la construction latine est retenu.

Nous nous contenterons de quelques exemples empruntés aux premiers chapitres du livre VIII, qui font partie de notre édition et qui devraient montrer comment, et sans doute par réflexe de traducteur, Foulechat rend de manière la plus exacte possible, des constructions latines, notamment dans le cadre de la subordination et des expressions adverbiales, sans que, pour autant, on soit à même de tirer des conclusions générales quant au style de Foulechat, à la fin de son projet par opposition au début de son travail de traduction :

a) VI, 138 : *et puis establirent par loy que leurs bourdiaux aus femmes veuves et aus non mariees demonstrassent sanz estre punis et que nulle vierge fust mariee a homme noble **jusque a tant que** aucun de eulz eust avant eu le pucelage.*

Texte latin Webb, p. 260 ligne 20 : *Postremo lege sanxerunt ut stupra sua in viduis pariter atque in nuptis impunita essent, ac ne qua virgo ingenio nubere, cujus castitatem **non ante** aliquis ex numero ipsorum delibasset.*

C'est avec bonheur que Foulechat rend l'idée temporelle contenue dans le latin **non ante** en recourant à une locution conjonctive de type roman (*jusque...*) composée, indiquant de manière plus précise que le latin la durée de l'interdiction et le moment où celle-ci serait levée, le latin ayant pour lui la concision et la légèreté rappelant la souplesse du style de Sénèque.

b) IV, 28 : *... combien que, pour le sauvement et accroissement des tresors, tant la cité agrigentine come les autres contrees d'environ si aient lieux et coffres tout au contraire de ce fait bien fermes et closes, ne cuides tu pas...*

Ce second exemple que nous présentons ici est d'un type tout à fait différent dans la mesure où le latin et le français ne couvrent pas la même réalité syntaxique. Foulechat recourt à une construction comparative ; il convient de préciser que, dans l'ensemble du *Policratique*, le traducteur a fait preuve d'une grande habileté dans l'emploi de ce genre de

subordination, habileté que l'on retrouve difficilement au XIV^e siècle chez les écrivains ; mais c'est plus encore dans cette partie de son œuvre où, en raison d'une adhésion profonde aux idées de Jean, Foulechat ne tient plus compte, ou de moins en moins, de la structure syntaxique du latin de Jean : Webb, p. 243 : *Ergo quod Gillias possidebat, omnium quasi commune patrimonium erat, pro cuius salute, pro cuius salute et incrementis tum Agrigentina civitas tum etiam vicinae regiones (votis excubabant)*⁵... Foulechat, qui devait avoir devant lui un manuscrit de lecture difficile, rend le balancement progressif *tum... tum etiam* (« non seulement... mais encore... ») par une comparaison du type *tant... comme*, dont les variantes sont particulièrement fréquentes dans le texte que nous éditons ci-après.

c) Un troisième exemple est remarquable à la fois par sa proximité du modèle latin et par l'exploitation assez libre qu'en fait Foulechat, ici et ailleurs dans le *Policratique*. Cet exemple nous permettra de voir comment d'un instrument syntaxique relativement figée en latin, Foulechat en fait un schéma souple et adaptable à toute sorte de contexte : I 28 *Et envie engendre ire ; car, de tant comme le cuer est plus navré de la profonde plaie d'envie, de tant il pert la douceur de pais et de tranquillité et de mesure.*

De fait, le latin classique, celui de Cicéron que Jean semble particulièrement affectionner dans le cas de cette configuration contextuelle, est relativement figé : Webb, p. 229 ligne 23 « *Invidia quoque iram generat, quia quanto interno livoris vulnere animus sauciatur, tanto etiam mansuetudo tranquillitatis amittitur...* ». Le français de Foulechat, à peu de frais, introduit la notion de progressivité, que le latin ignore, encore que *etiam* est là pour renchérir sur la notion exprimée par *amittitur*.

La simplicité du système comparatif français tel qu'il apparaît dans cette édition contraste avec la complexité du même système dans les premiers « livres » du *Policratique*, où Foulechat se laisse aller à une expression « naturelle » parce qu'il se sent proche de Jean et de Sénèque dans ce réquisitoire sans complaisance engagé contre les épicuriens.

B. LA RHÉTORIQUE

Dans cette partie du *Policratique* que nous présentons ici et qui est fortement marquée par une moralisation souvent empruntée, dans la forme, aux moralistes latins ou grecs, on relève peu de proverbes ou d'expressions proverbiales ; les proverbes sont souvent reliés à des citations, mais en

⁵ Correction par une leçon empruntée à Valère-Maxime.

tout cas reconnus et marqués comme tels dans le texte de Foulechat : III, 75⁶ ; IV, 9⁷ ; VII, 6⁸ ; XII, 36⁹-37¹⁰ ; XIII, 16¹¹-17¹².

En revanche, ce sont les citations et les allusions qui font office de repères dans l'ordre de la sagesse universelle ou populaire¹³.

3° La **traduction** qui accompagne cette édition, donc la traduction du texte de Foulechat se veut avant tout utile à celui qui cherche à comprendre telle ou telle construction ; c'est dire qu'avant de chercher l'élégance, nous nous sommes attaché à rendre fidèlement, dans la mesure du possible, la syntaxe de Foulechat, mais aussi ses habitudes stylistiques, telles que sa tendance à la redondance lexicale, limitée il est vrai.

4° **Fidélité à la tradition manuscrite** en ce sens que, par un système de mise entre coquets, nous indiquons les éléments « fautifs » du texte tel qu'il apparaît dans le manuscrit de la dédicace, qui laisse apparaître des lapsus ou des erreurs plus ou moins graves.

5° **Les notes textuelles** figurent au bas des pages du Texte ; mais il peut arriver que telle référence ou notice explicative figure également dans la Traduction pour les besoins de la clarté.

II. ABRÉVIATIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT UTILISÉES

A Arsenal (ms. fr. 2692).

Ajouté/addition addition effectuée par le traducteur Foulechat.

DEAF *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, dir. Kurt Baldinger, Niemeyer [en ligne <http://www.deaf-page.de/fr/>].

DMF *Dictionnaire du Moyen Français*, Nancy, Atilf, dir. Robert Martin.

⁶ « Il est venu en commun proverbe que don et courtoisie mausage n'a point de fons ».

⁷ « Donner a ceulz qui en sont dignes ».

⁸ « Les bonnes loys sont ordenees pour les mauvaises meurs ».

⁹ « Certes celi qui est honoré si est amé, et amour ne puet estre mellee avec paour ».

¹⁰ « ...autant est il de anemis comme de sergans ».

¹¹ « Qui se haste de estre fait riche ne sera pas innocent ».

¹² Au titre de la comparaison, voir *Le Policratique*, voir Livres VI et VII, éd. Brucker, 2013, pp. 523-524.

¹³ Voir l'index des citations et des allusions.

- Ep.** *Epistulae/Épîtres* : Lettres adressées à Lucile par Sénèque.
- FEW** *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (Walter von Wartburg).
- G** Sainte-Geneviève (ms. 1145).
- GD** Godefroy.
- GDC** Godefroy complément.
- Haase** A. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Delagrave, 1935.
- Hassel** James Windrow Hassel, *Middle French Proverbs, Sentences and Poverbal Phrases*, Toronto, 1982 (Pontifical Institute of Mediaeval Studies).
- Imbs** Paul Imbs, *Les Propositions temporelles en ancien français – la détermination du moment*, Paris, Belles-Lettres, 1956.
- LCL** Loeb Classical Library (Londres-Cambridge, Heinemann-Havard).
- Marchello-Nizia** Christiane Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et au XV^e siècles*, Nathan-Université, 1997.
- Martin-Wilmet** Robert Martin – Marc Wilmet, *Syntaxe du Moyen Français*, Bordeaux, SOBODI, 1983.
- Ménard** Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, éd. Bière, 1994.
- N** BnF ms. fr. 26287.
- PG** Patrologie grecque de Migne.
- PL** Patrologie latine de Migne.
- Rey** Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Les Dictionnaires Robert, 1992.
- T-L** Tobler-Lommatzsch.
- TLF** *Dictionnaire du Trésor de la langue française* et TLFi (informatisé).
- W.** sans autre indication, désigne le tome II de Webb (Clément C.J. Webb, *Policraticus*, Londres, 1909 ; reprint New York, Arno Press, 1979).
- Walther** Hans Walther, *Proverbia sententiaeque Latinitatis medii aevi*, Göttingen, Vandenhoeck-Ruprecht, 1963-1969.

*Sigles et conventions concernant a) les Variantes : // = omission ; *mot* = addition ; ** = différence dans l'ordre des mots ; finale d'un mot souligné = abrégée¹⁴ b) les citations longues dans le texte de Foulechat : le slash simple / est utilisé dans les citations longues pour les phrases françaises correspondant à des vers latins.*

Pour les textes bibliques, référence : *Biblia sacra juxta vulgatam versionem*, éd. Robert Weber, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 1969-1975, 2 vol. ; à titre de comparaison, *nova vulgata Bibliorum sacrorum editio*, Libreria editrice Vaticana, 1986.

Pour les textes latins, l'édition est en général – sauf autre précision – The Loeb Classical Library (L.C.L.)

Rappel : La biographie détaillée concernant Denis Foulechat et Jean de Salisbury figurent dans l'Introduction de l'édition des Livres I-III, Droz, 1994. La bibliographie des œuvres de Jean de Salisbury se trouve dans celle de 2006 (Livre V, Droz, p. 244 sqq.) et dans celles de 1987 (*Tyrans...* Livres IV et VIII chap. 17-23), CERES, Montréal, pp. 12-13) et de 1994 (Livres I-III, Droz, pp. 1-4).

¹⁴ Abréviation interprétée.